



Judo Club Gardéen
Dojo Adrien Sardin
419 Avenue Jean Jaurès
83 130 LA GARDE

RAPPORT SUR LE RESULTAT COMPTABLE DU JUDO CLUB GARDEEN POUR L'EXERCICE PORTANT SUR L'ANNEE CIVILE 2022

Le rapport va porter sur les comptes de l'exercice 2022 en comparaison de l'exercice 2021 et il tiendra compte d'une ventilation différente de cotisations sportives perçues pour la saison portant du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023 et cela pour le second exercice ce qui clôturera la première ventilation effectuée par mon prédécesseur.

De ce fait le résultat de l'exercice 2022 se révèle encore négatif pour un montant de - 960,51 euros contre un résultat de - 7 551,02 euros pour l'exercice 2021.

Ce résultat négatif de -960,51 euros s'explique notamment par des cotisations URSSAF concernant l'exercice 2021 non provisionnées.

Pour les produits :

J'ai repris la répartition instaurée par le précédent trésorier de 4/12 et 8/12eme par conséquent le total des produits cette année est de 47 227,02 euros contre un total de 33 463,08 euros pour 2021

Tout d'abord, la subvention de la mairie de La Garde reste de 14 000 euros comme l'an passé et nous les en remercions.

En ce qui concerne les Interclasses, les recettes de 2 300 euros cette année contre 2130 euros en 2021 malgré une cessation de cette activité depuis fin Septembre.

Il faut noter le remboursement de l'Aide ANS de 1 500 euros que nous avons perçue en 2021 concernant un projet qui n'a pu être mené.

Les cotisations de cette année, pondérées comme l'avais instauré mon prédécesseur se montent à 31 236,87 euros ce qui s'explique par l'augmentation du nombre de licenciés.

Pour les charges :

Le total des charges s'élève cette année à 48 187,53 euros contre 41 014,10 euros en 2021.

Le poste fourniture, entretien et de petits équipement passe de 1 307,40 euros à 953,75 euros (pas de nouveau frigo cette année).

Les cotisations FFJDA passent de 3 263,33 euros en 2021 à 8 264,67 euros en 2022 soit une augmentation de 5 000 euros du fait de l'augmentation du nombre de licenciés.

Les salaires passent de 21 022,78 euros à 18 979,96 euros cette diminution est dû à l'arrêt de l'activité périscolaire.

Alors que les cotisations URSSAF augmentent de 3 462 euros corrigée à 4 620 euros cette année.

Enfin, les soldes des comptes de trésorerie au 31 Décembre 2022 sont les suivants :

- Compte Livret du Crédit Agricole	40 744,28 euros
- Compte Courant Crédit Agricole	23 138,53 euros
- Caisse	481,07 euros

Soit un TOTAL de 64 363,88 euros

Les travaux envisagés n'ont pu être réalisés suite à notre récente entrée en fonction. Nous avons préféré nous focaliser sur le développement du club mais des devis sont en cours concernant certaines rénovations qui vont devenir urgentes.

Fait à, La Garde

Le 23 Juin 2023

Pour le JUDO CLUB GARDEEN,
La Trésorière,
Françoise PLANQUE - ROYER

